



La piscine intercommunale du Val d'Onzon située à SORBIERS va rouvrir ses portes au public le lundi 29 juin suivant un protocole sanitaire qui permet de maintenir la distanciation.

Le personnel aura à sa disposition les matériels et équipements de protection requis pour préserver la santé au travail et sera en charge de l'application du protocole mis en place.

Un agent sera affecté à la gestion des entrées afin de les réguler, d'interdire l'accès aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs, d'informer le public sur le nouveau fonctionnement de l'établissement et l'application stricte du protocole et du règlement intérieur.

Il sera demandé aux usagers :

- de se désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique avant d'entrer dans l'établissement.
- de n'apporter aucun matériel personnel (flotteurs en mousse, bouées, frites, palmes...) hormis maillot, lunettes et bonnet de bain.

Les matériels de sécurité (brassards, ceinture...) seront prêtés par les MNS qui assureront leurs désinfections après chaque utilisation.

Pas de locations de ballons ou tapis.

Un ou plusieurs casiers seront affectés aux usagers lors de leur passage en caisse afin d'éviter les usages croisés.

Une clé de casier sera remise et devra être rendue à la sortie de l'établissement (cette clé sera désinfectée après chaque utilisation).

Une seule personne ou groupe d'une même famille sera autorisé à la caisse en même temps et l'établissement sera fermé aux visiteurs et accompagnateurs.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :

9h00-13h00 ouverture au public.

Entrées jusqu'à 11h00

Sortie progressive pour les premiers arrivés à partir de 12h00

14h00-18h00 ouverture au public.

Entrées jusqu'à 16h00

Sortie progressive pour les premiers arrivés à partir de 17h00

19h00-22h00 créneaux du club

Le samedi :

9h00-13h00 ouverture au public.

Entrées jusqu'à 11h00

Sortie progressive pour les premiers arrivés à partir de 12h00

La fréquentation maximale en instantanée est ramenée à 60 personnes.

Les personnes pouvant accéder aux vestiaires sera limité à 2 (ou groupes réputés confinés ensemble, type famille) par vestiaire.

Les casiers seront affectés, ainsi ils définiront la zone du vestiaire occupée par les usagers afin d'assurer la distanciation.

Le temps de change maximal est fixé à 5 minutes pour une personne et 10 minutes pour une famille. Ce temps pourra être modulé en fonction de certaines situations particulières (par exemple, parents avec des enfants en bas âge...)

Les douches seront approvisionnées en savon avec des distributeurs.

La douche à la sortie du bassin est interdite.

Les regroupements ou les discussions en bord de bassin sont soumis aux règles de distanciation sociale.

Dans le bassin, l'usage des lignes de nages se fait au maximum avec 4 nageurs afin d'éviter les contacts. Les regroupements en bout de ligne sont interdits.

L'espace réservé pour les visiteurs est fermé.

Sur les plages autour du bassin et à l'extérieur, les usagers sont tenus au respect des règles de distanciations.

Il n'y aura pas de location de transats, ni de raquettes de tennis de table.

Les agents assureront la désinfection des locaux selon le protocole mis en place pour faire face à l'épidémie de covid-19, en début de journée, pendant les coupures et chaque fois que nécessaire.